



NOTE DE PRESENTATION du CA 2020 - BUDGET COMMUNAL

1/Eléments de contexte :

a/ Economique

La crise sanitaire et la conjoncture économique n'ont pas favorisé la situation économique de la commune qui est aujourd'hui plutôt endettée.

b/ Social

Sur le plan social, la commune par le biais d'une subvention annuelle versée au CCAS perpétue, avec ses moyens, l'aide sociale en partenariat avec le service social du Conseil Départemental.

c/ Budgétaire

On dénote une complexité budgétaire en 2020 impactée par le transfert des résultats du budget « Assainissement » au SIARP.

d/ évolution de la population

La population source INSEE au 1^{er} janvier 2021 est de 541 habitants au lieu de 543 en 2020.

2/ Priorités du Budget :

Les priorités budgétaires sont principalement un équilibre budgétaire de la section de fonctionnement qui permettrait d'entretenir convenablement la commune. Le poste des copieurs de la Mairie étant un poste considérablement important, une renégociation des contrats est en cours. Concernant la section d'investissement, elle est équilibrée mais de nombreux projets sont mis en veille car il y a cinq emprunts à rembourser dont un prêt relais dont le terme est le 17/12/2021.

3/ Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement :

a/ Evolution

En 2020, les charges et les ressources de fonctionnement sont globalement inférieures à l'année 2019.

En 2020, les charges et les ressources d'investissement sont très inférieures à l'année 2019 toutefois les travaux du contrat rural et la souscription de l'emprunt concernant l'acquisition des locaux commerciaux rendent complexe la comparaison entre les deux années.

b/ Structure

Une évolution est à noter avec le transfert des résultats du budget d'Assainissement vers le Budget communal puis au SIARP.

4/ Montant du budget consolidé (et des budgets annexes)

Compte administratif 2020 de la commune

Recettes de fonctionnement : 351439.60 euros.

Dépenses de fonctionnement : 349047.79 euros.

Recettes d'investissement : 167155.42 euros.

Dépenses d'investissement : 125107.90 euros.

5/ Crédits d'investissements pluriannuels

Cf annexe jointe tableau des emprunts.

6/ Niveau d'endettement de la collectivité

La commune de Le Perchay est une collectivité fortement endettée.

7/ Capacité d'endettement

Capacité d'endettement restreinte par la souscription des 5 emprunts.

8/ Niveau du taux des impositions

Le taux des impôts 2020 proposés sont les mêmes que ceux de 2019 excepté pour la taxe d'habitation soit :

Taxe foncière : 13.68 %

Taxe foncière (non bâti) : 51.23 %

9/ Effectifs de la collectivité de charges de personnel

Cinq agents dont deux fonctionnaires, deux stagiaires et un non -titulaire en 2020.

Charges de Personnel : 117 619.85 euros.